

AVIS DE CONCERTATION **PREALABLE**

DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUm) AVEC LE PROJET RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DES BASSES LANDES

Par délibération n°2026-37 du 30 janvier 2026, le conseil municipal a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) visant à permettre le projet de réaménagement du site des Basses Landes à Nantes.

Le public est informé de l'ouverture d'une phase de concertation lui permettant de formuler des observations et des propositions. Cette phase se déroulera du **lundi 27 avril 2026 au mercredi 27 mai 2026 inclus**.

Durant cette période, le public peut consulter le dossier présentant les objectifs poursuivis par la procédure :

> sur le site internet : <https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/offres-et-consultations/consultations-reglementaires/concertation-projet>

> ou en version papier, aux heures et jours habituels d'ouverture :

- en mairie centrale de Nantes, 2 rue de l'Hôtel de ville

- en mairie de quartier de Nantes Nord, 90 Rte de la Chapelle-sur-Erdre, 44300 Nantes

- à Nantes Métropole, Département Urbanisme et Territoires, direction Stratégie et Territoires, Service Etudes et Planification, 5 rue Vasco de Gama, Nantes

Le public peut adresser ses observations et propositions :

> sur les registres papiers mis à dispositions dans les lieux d'accueil précités

> de façon dématérialisée sur le registre dédié disponible à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7260/>

> par mail à l'adresse suivante : concertation-publique-7260@registre-dematerialise.fr

Les contributions adressées par e-mail seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7260/> et donc visibles par tous.

> ou par courrier postal auprès de Madame la Maire, Département Urbanisme et Habitat – Direction Stratégie et Territoires – Service Études et Planification, 2 cours du Champ de mars, 44923 Nantes cedex 9.

À l'issue de la concertation préalable, un bilan sera établi par délibération du conseil municipal et joint au dossier d'enquête publique prévue début 2027.